Rapport public Parcoursup session 2026

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	35	345	307	200	37
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	152	117	108	10

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	138	128	94	13	35,1 %
			Masculin	207	179	106	24	64,9 %
			Total	**345**	**307**	**200**	**37**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	50	39	38	2	20 %
			Masculin	102	78	70	8	80 %
			Total	**152**	**117**	**108**	**10**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	36	35	14	3	50 %
				AB	38	36	25	2	33,3 %
				B	9	9	9	1	16,7 %
				TB	5	5	4	0	0 %
				Total	**89**	**86**	**52**	**6**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	100	85	34	8	25,8 %
				AB	101	93	72	18	58,1 %
				B	38	38	37	5	16,1 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	**246**	**221**	**148**	**31**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	**10**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	2	1	0	0 %
				Sans mention	42	26	22	4	40 %
				AB	59	49	45	4	40 %
				B	33	31	31	2	20 %
				TB	9	9	9	0	0 %
				Total	**152**	**117**	**108**	**10**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	303	278	187	34	91,9 %
			En réorientation	22	20	9	1	2,7 %
			Non scolarisés	9	7	3	2	5,4 %
			Scolarité étrangère	11	2	1	0	0 %
			Total	**345**	**307**	**200**	**37**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	149	115	106	9	90 %
			En réorientation	1	1	1	1	10 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Total	**152**	**117**	**108**	**10**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	233	211	144	31
			Autres doublettes	10	8	4	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	119	100	94	9
			Autres spécialités	27	14	12	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	95,9 %	96,3 %	97,3 %	100 %
		Autres doublettes	4,1 %	3,7 %	2,7 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains (5848)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	81,5 %	87,7 %	88,7 %	90 %
		Autres spécialités	18,5 %	12,3 %	11,3 %	10 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Important
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ayant obtenu une note finale jugée insuffisante au regard de l'ensemble des critères d'évaluation ne sont pas classées.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus aux candidats engagés dans le dispositif « Cordées de la réussite », au titre de l'appréciation de leur motivation.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d’examen des vœux s’appuie sur les informations disponibles dans Parcoursup et utilise un outil d’aide à la décision afin d’attribuer à chaque candidat une note de dossier calculée selon les critères suivants :

- Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir : 40 %
- Appréciations et avis des enseignants : 35 %
- Projet de formation motivé (lettre de motivation déposée sur Parcoursup), activités et centres d’intérêt : 25 %

La note finale ainsi obtenue permet à la commission d’établir un classement des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de préparer au mieux votre orientation vers le **BTSA ACS'AGRI,** nous vous encourageons à participer aux journées portes ouvertes, forums, webinaires et autres événements organisés par l'établissement afin d'approfondir votre connaissance de la formation, d'affiner votre projet professionnel et de confirmer votre choix d'orientation.
Lors de la rédaction de votre projet de formation motivé, il est important de mettre en avant votre intérêt pour le secteur agricole, de démontrer votre connaissance de la formation et d'expliquer en quoi celle-ci s'inscrit dans la construction de votre projet professionnel.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers),
Samuel CLOCHARD

Rapport public Parcoursup session 2026

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	19	322	285	118	19
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	77	68	19	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	227	200	90	16	84,2 %
			Masculin	95	85	28	3	15,8 %
			Total	**322**	**285**	**118**	**19**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	58	53	16	3	60 %
			Masculin	19	15	3	2	40 %
			Total	**77**	**68**	**19**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	44	41	4	0	0 %
				AB	47	46	19	6	75 %
				B	32	31	27	1	12,5 %
				TB	7	7	6	1	12,5 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**132**	**127**	**57**	**8**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	59	44	3	0	0 %
				AB	84	78	30	5	50 %
				B	30	30	23	5	50 %
				TB	4	4	4	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**179**	**157**	**60**	**10**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	5	1	1	1	100 %
				AB	2	0	0	0	0 %
				B	4	0	0	0	0 %
				Total	**11**	**1**	**1**	**1**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	26	20	2	1	20 %
				AB	34	32	9	1	20 %
				B	11	10	4	3	60 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	**77**	**68**	**19**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	262	240	103	14	73,7 %
			En réorientation	41	38	11	4	21,1 %
			Non scolarisés	13	5	3	1	5,3 %
			Scolarité étrangère	5	1	1	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	**322**	**285**	**118**	**19**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	73	64	19	5	100 %
			Non scolarisés	3	3	0	0	0 %
			Autres	1	1	0	0	0 %
			Total	**77**	**68**	**19**	**5**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	33	33	18	1
			Autres doublettes	96	93	39	7
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	168	151	57	10
			Autres doublettes	9	6	3	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	52	49	15	4
			Autres spécialités	23	18	4	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	25,6 %	26,2 %	31,6 %	12,5 %
		Autres doublettes	74,4 %	73,8 %	68,4 %	87,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	94,9 %	96,2 %	95 %	100 %
		Autres doublettes	5,1 %	3,8 %	5 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Métiers de l'élevage: développement, production et conseil (20026)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	69,3 %	73,1 %	78,9 %	80 %
		Autres spécialités	30,7 %	26,9 %	21,1 %	20 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
	Résultats dans les matières scientifiques	Moyennes en mathématiques, en sciences de la vie et sciences physiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Important
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ayant obtenu une note finale jugée insuffisante au regard de l'ensemble des critères d'évaluation ne sont pas classées.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus aux candidats engagés dans le dispositif « Cordées de la réussite », au titre de l'appréciation de leur motivation.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d’examen des vœux s’appuie sur les informations disponibles dans Parcoursup et utilise un outil d’aide à la décision afin d’attribuer à chaque candidat une note de dossier calculée selon les critères suivants :

- Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir : 40 %
- Appréciations et avis des enseignants : 35 %
- Projet de formation motivé (lettre de motivation déposée sur Parcoursup), activités et centres d’intérêt : 25 %

La note finale ainsi obtenue permet à la commission d’établir un classement des candidatures.
Une attention particulière est portée aux résultats scolaires dans les matières scientifiques.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de préparer au mieux votre orientation vers le **BTSA Métiers de l'élevage : développement, production et conseil**, nous vous encourageons à participer aux journées portes ouvertes, forums, webinaires et autres événements organisés par l'établissement afin d'approfondir votre connaissance de la formation, d'affiner votre projet professionnel et de confirmer votre choix d' orientation.
Lors de la rédaction de votre projet de formation motivé, il est important de mettre en avant votre intérêt pour le secteur agricole, de démontrer votre connaissance de la formation et d'expliquer en quoi celle-ci s'inscrit dans la construction de votre projet professionnel.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers),
Samuel CLOCHARD

Rapport public Parcoursup session 2026

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	16	27	23	23	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	8	7	7	1

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	12	11	11	1	20 %
			Masculin	15	12	12	4	80 %
			Total	**27**	**23**	**23**	**5**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	2	1	1	0	0 %
			Masculin	6	6	6	1	100 %
			Total	**8**	**7**	**7**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	4	4	4	1	50 %
				AB	4	4	4	1	50 %
				Total	**8**	**8**	**8**	**2**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	7	6	6	1	33,3 %
				AB	7	7	7	2	66,7 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	**15**	**14**	**14**	**3**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	**4**	**1**	**1**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	5	5	5	1	100 %
				B	2	1	1	0	0 %
				Total	**8**	**7**	**7**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	18	18	18	3	60 %
			En réorientation	5	4	4	2	40 %
			Non scolarisés	2	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	**27**	**23**	**23**	**5**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	8	7	7	1	100 %
			Total	**8**	**7**	**7**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson (5847)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ayant obtenu une note finale jugée insuffisante au regard de l'ensemble des critères d'évaluation ne sont pas classées.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus aux candidats engagés dans le dispositif « Cordées de la réussite », au titre de l'appréciation de leur motivation.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d’examen des vœux s’appuie sur les informations disponibles dans Parcoursup et utilise un outil d’aide à la décision afin d’attribuer à chaque candidat une note de dossier calculée selon les critères suivants :

- Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir : 40 %
- Appréciations et avis des enseignants : 35 %
- Projet de formation motivé (lettre de motivation déposée sur Parcoursup), activités et centres d’intérêt : 25 %

La note finale ainsi obtenue permet à la commission d’établir un classement des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de préparer au mieux votre candidature au **BTSA Technico-Commercial de l'ESA**, nous vous invitons à vous informer sur les trois options proposées :

- **Alimentation et boissons**,
- **Univers jardin et animaux de compagnie**
- **Vins, bières et spiritueux**.

Une bonne connaissance de l'option choisie vous permettra de rédiger un projet de formation motivé pertinent et cohérent avec votre projet professionnel.
Nous vous encourageons également à participer aux journées portes ouvertes, forums, webinaires et autres événements organisés par l'établissement afin d'approfondir votre connaissance de la formation, d'affiner votre projet professionnel et de confirmer votre choix d'orientation.

Enfin, un entretien pourra être proposé à certains candidats afin d'échanger sur leur motivation, leur intérêt pour l'option retenue et leur projet professionnel.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers),
Samuel CLOCHARD

Rapport public Parcoursup session 2026

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	5	19	19	19	4
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	24	24	24	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	14	14	14	3	75 %
			Masculin	5	5	5	1	25 %
			Total	**19**	**19**	**19**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	15	15	15	5	71,4 %
			Masculin	9	9	9	2	28,6 %
			Total	**24**	**24**	**24**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	5	5	5	0	
				AB	1	1	1	0	
				Total	**6**	**6**	**6**	**0**	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	11	11	3	75 %
				AB	2	2	2	1	25 %
				Total	**13**	**13**	**13**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	9	9	9	3	42,9 %
				AB	9	9	9	2	28,6 %
				B	5	5	5	2	28,6 %
				Total	**24**	**24**	**24**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	13	13	13	1	25 %
			En réorientation	3	3	3	1	25 %
			Non scolarisés	3	3	3	2	50 %
			Total	**19**	**19**	**19**	**4**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	23	23	23	7	100 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	**24**	**24**	**24**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité univers jardins et animaux de compagnie (35921)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ayant obtenu une note finale jugée insuffisante au regard de l'ensemble des critères d'évaluation ne sont pas classées.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus aux candidats engagés dans le dispositif « Cordées de la réussite », au titre de l'appréciation de leur motivation.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d’examen des vœux s’appuie sur les informations disponibles dans Parcoursup et utilise un outil d’aide à la décision afin d’attribuer à chaque candidat une note de dossier calculée selon les critères suivants :

- Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir : 40 %
- Appréciations et avis des enseignants : 35 %
- Projet de formation motivé (lettre de motivation déposée sur Parcoursup), activités et centres d’intérêt : 25 %

La note finale ainsi obtenue permet à la commission d’établir un classement des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de préparer au mieux votre candidature au **BTSA Technico-Commercial de l'ESA**, nous vous invitons à vous informer sur les trois options proposées :

- **Alimentation et boissons**,
- **Univers jardin et animaux de compagnie**
- **Vins, bières et spiritueux**.

Une bonne connaissance de l'option choisie vous permettra de rédiger un projet de formation motivé pertinent et cohérent avec votre projet professionnel.
Nous vous encourageons également à participer aux journées portes ouvertes, forums, webinaires et autres événements organisés par l'établissement afin d'approfondir votre connaissance de la formation, d'affiner votre projet professionnel et de confirmer votre choix d'orientation.

Enfin, un entretien pourra être proposé à certains candidats afin d'échanger sur leur motivation, leur intérêt pour l'option retenue et leur projet professionnel.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers),
Samuel CLOCHARD

Rapport public Parcoursup session 2026

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	13	48	45	45	9
		Bacheliers professionnels toutes séries	7	34	27	27	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	18	16	16	2	22,2 %
			Masculin	30	29	29	7	77,8 %
			Total	**48**	**45**	**45**	**9**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	15	12	12	3	50 %
			Masculin	19	15	15	3	50 %
			Total	**34**	**27**	**27**	**6**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	12	12	12	2	50 %
				AB	7	7	7	2	50 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	**22**	**22**	**22**	**4**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	9	8	8	2	40 %
				AB	11	11	11	3	60 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	**24**	**23**	**23**	**5**	**100 %**
			Diplômes étrangers	Sans mention	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	**Total**	**2**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	4	4	2	33,3 %
				AB	18	13	13	2	33,3 %
				B	9	7	7	2	33,3 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	**34**	**27**	**27**	**6**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	30	29	29	6	66,7 %
			En réorientation	9	9	9	2	22,2 %
			Non scolarisés	7	7	7	1	11,1 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Total	**48**	**45**	**45**	**9**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	30	25	25	6	100 %
			En réorientation	2	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	**34**	**27**	**27**	**6**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers) - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité vins, bières et spiritueux (49736)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Notes et moyennes obtenues en classes de première et terminale, ainsi que la progression	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité d'analyse et de synthèse, méthode de travail	Implication dans la formation et dans les travaux demandés	Important
	Capacité à communiquer	Aisance orale	Essentiel
Savoir-être	Comportement en classes de première et terminale	Appréciations de l'équipe pédagogique et du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour le métier	Qualité de la lettre de motivation et du projet professionnel	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et implications extra-scolaires	Démarches pour s'approprier un métier, expériences associatives, implications diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidatures ayant obtenu une note finale jugée insuffisante au regard de l'ensemble des critères d'évaluation ne sont pas classées.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La commission d'examen des vœux accorde un bonus aux candidats engagés dans le dispositif « Cordées de la réussite », au titre de l'appréciation de leur motivation.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d’examen des vœux s’appuie sur les informations disponibles dans Parcoursup et utilise un outil d’aide à la décision afin d’attribuer à chaque candidat une note de dossier calculée selon les critères suivants :

- Résultats scolaires et éléments de la fiche Avenir : 40 %
- Appréciations et avis des enseignants : 35 %
- Projet de formation motivé (lettre de motivation déposée sur Parcoursup), activités et centres d’intérêt : 25 %

La note finale ainsi obtenue permet à la commission d’établir un classement des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de préparer au mieux votre candidature au **BTSA Technico-Commercial de l'ESA**, nous vous invitons à vous informer sur les trois options proposées :

- **Alimentation et boissons**,
- **Univers jardin et animaux de compagnie**
- **Vins, bières et spiritueux**.

Une bonne connaissance de l'option choisie vous permettra de rédiger un projet de formation motivé pertinent et cohérent avec votre projet professionnel.
Nous vous encourageons également à participer aux journées portes ouvertes, forums, webinaires et autres événements organisés par l'établissement afin d'approfondir votre connaissance de la formation, d'affiner votre projet professionnel et de confirmer votre choix d'orientation.
Enfin, un entretien pourra être proposé à certains candidats afin d'échanger sur leur motivation, leur intérêt pour l'option retenue et leur projet professionnel.

Signature :
Chef d'établissement de l'établissement ESA- Ecole supérieure des Agricultures (Angers),
Samuel CLOCHARD